



Coordination
EAU-Île-de-France



LE PRINTEMPS
DE L'EAU



Jeudi 6 avril 2023 de 19 h à 21h30

(accueil dès 18h30)

Dans le cadre du *Printemps de l'eau*, l'Université du bien commun à Paris vous invite à la rencontre-débat

Des méga-bassines à l'eau bien commun

De nouvelles conquêtes pour les services publics de l'eau

A l'Académie du climat (salle des mariages)

2, place Baudoyer, 75004 Paris,

Métro : Hôtel de Ville ou Saint-Paul

Libre participation aux frais

Inscription : <https://framaforms.org/universite-du-bien-communparis-leau-1678470196>

<https://www.universitebiencommun.org>

Avec la participation de **Joëlle Lallemand**, présidente de l'APIEEE (Association de Protection et d'Information et d'Etudes de l'Eau et de son Environnement), **Jean-Jacques Guillet**, co-porte-parole des Bassines Non Merci et **Jean-Claude Oliva**, fondateur et directeur de la Coordination EAU Île-de-France. Rencontre coordonnée et animée par **Yovan Gilles** (Les périphériques vous parlent, comité de pilotage de l'UBC)

Peu après la mobilisation internationale « *Pas une bassine de plus !* » qui aura eu lieu dans le Poitou les 25 et 26 mars 2023 coordonnée par le collectif BASSINES NON MERCI !*, cette rencontre proposera d'approfondir les raisons qui justifient une large opposition à l'extension indéfinie des méga-bassines sur le territoire national. En contrepoint à ce qui ressemble bien à une privatisation par défaut de l'eau, ce sera également l'occasion d'évoquer, à l'inverse, les nombreuses victoires citoyennes obtenues ces dernières années en Ile-de-France avec la re/création de régies publiques de l'eau, fruit de batailles menées conjointement par des élu.e.s municipaux et des collectifs de citoyens, après des décennies de privatisations déguisées par l'euphémisme ronflant de « délégations de service public ».

**sous réserve en raison du refus à ce jour de la Préfecture des Deux-Sèvres d'autoriser le rassemblement*

Au lendemain du rassemblement de Sainte-Soline le 29 octobre dernier contre les travaux visant la construction d'une nouvelle méga-bassine dans le département des Deux-Sèvres, le *New York Times* annonçait à juste titre que « la guerre de l'eau avait commencée en France ». En effet, cela y ressemble.

Plus globalement, rappelons que les 7 décembre 2021 et 2022 (dates « anniversaire »), l'Université du Bien Commun et ses partenaires, dans le cadre de la campagne « *Libérons l'eau de la bourse* », avaient alerté sur les dérives de la financiarisation de l'eau suite à son entrée inaugurale en bourse à Chicago, en appelant à des rassemblements pédagogiques Place de la Bourse puis devant l'Assemblée Nationale, pour ce qui est de la France. Par ailleurs, depuis plusieurs années, Riccardo Petrella, co-initiateur/ fondateur de l'Université, n'a eu de cesse en son sein de promouvoir l'eau comme bien commun public mondial, en coalisant à la suite à travers *l'Agora des habitants de la terre* des acteurs citoyens et institutionnels mobilisés à l'échelle intercontinentale sur les enjeux de la remunicipalisation des services hydriques et des régies publiques garantes de la pérennité de la *ressource* d'un point de vue écologique et social.

Or, ce qui se joue avec les méga-bassines se ressent d'un contexte plus général où la pression écologique exacerbe les rivalités pour l'accaparement des ressources, en l'occurrence l'eau. Cette situation interroge d'autant plus le statut d'un élément qui ne saurait être géré exclusivement comme une ressource utilitaire d'ailleurs puisqu'étant lui-même la source de toute vie humaine et non-humaine.

Précisons qu'une méga-bassine est un ouvrage de stockage agricole de l'eau qui est rempli durant l'hiver en pompant dans les nappes phréatiques. Ce procédé débouche sur un accaparement privé de l'eau par l'agro-industrie financé de surcroît par la dépense publique. Depuis des millénaires, les rétentions artificielles d'eaux pluviales et de ruissellement comme les retenues collinaires pour les usages agricoles et l'irrigation, sont courantes. Mais ce qui se trame avec la démultiplication ces dernières années des méga-bassines est d'une toute autre nature : ces dernières attentent tout simplement à l'intégrité des nappes phréatiques libres en proche surface sans garantie de leur rechargement suffisant. De plus, elles apparaissent comme de **nouvelles enclosures** car elles actent **une préemption des droits d'usage** sur la « ressource hydrique » par une poignée de grandes exploitations agricoles, à toute fin d'irriguer des monocultures intensives très gourmandes en eau... et en intrants chimiques, et en les justifiant par la survenue de sécheresses à répétition. *(Ajoutons que la perte d'eau en quantité par évaporation dans ces bassines se double d'une perte en qualité, car l'eau stagnante de la retenue voit sa température s'élever, ce qui favorise l'eutrophisation engendrant un déséquilibre du milieu provoqué par l'augmentation de la concentration d'azote et de phosphore).*

Il nous faudra donc examiner à la fois les conséquences anti-démocratiques relatives à la préemption inique des nappes phréatiques par leur exurgence forcée, et les effets hydrologiques sur la faune et la flore du fait de la perturbation du cycle naturel de l'eau, ainsi que le risque accru d'aridification des sols et d'assèchement des cours d'eau et des rivières, accusée par les sécheresses.

Bassines Non Merci est un collectif citoyen informel en lutte contre l'accaparement de l'eau par l'agro-industrie, notamment au travers des méga bassines. Financés par 70% d'argent public, ces ouvrages sont des cratères plastifiés de plusieurs dizaines d'hectares en moyenne, qui pompent l'eau des nappes phréatiques et la stockent pour permettre l'irrigation d'une minorité d'exploitations agricoles (moins de 5%). Le collectif de lutte contre ces méga-projets est composé de citoyens, d'associations de protection de l'environnement

(comme l'APIEEE, NE17, la LPO, SOS rivières & Environnement,...), de syndicats (comme la Confédération Paysanne, la CGT, Solidaires, la FSU)... Un travail quotidien est mené pour sensibiliser et informer la population par divers moyens (réunions publiques, projections, vulgarisation scientifique, réalisation de vidéos et de différents supports...). De nombreux recours et batailles juridiques au niveau national et européen sont également en cours et un travail de contre-expertise scientifique nous permet de contester de manière rigoureuse et méthodologique les fondements de ces projets. <https://bassinesnonmerci.fr/>

L'APIEEE agit pour la sauvegarde des milieux naturels et de nos paysages, pour que nous puissions tous avoir accès à une eau de qualité, de la source au robinet. Depuis 1990 ans, elle sensibilise les administrations et élus, mais aussi les citoyens, les jeunes à la problématique de la préservation de l'eau de nos rivières. L'état de nos rivières, de nos sources et des nappes de notre région est fortement dégradé à cause de la multiplicité des agressions et pillages qui affectent le milieu naturel. <https://www.apiee.org/lapiee/>

Créée en 2008, l'**association Coordination EAU Ile-de-France** réunit citoyens, associations et collectivités autour de l'eau en Île-de-France et sur tout le territoire français, dans toutes ses dimensions : sociale, environnementale, économique, juridique, sanitaire, culturelle... Son rôle est de sensibiliser les usagers-citoyens, de les informer, de leur donner des outils pour intervenir et faire entendre leur voix dans les débats, pour peser sur les décisions qui concernent l'avenir de ce bien vital et de coordonner leurs actions. Citoyens, élus, professionnels, chercheurs, artistes y sont les bienvenus pour constituer une nouvelle alliance en faveur d'une gestion démocratique, sociale et écologique de l'eau. www.eau-iledefrance.fr